

Les « 7èmes rendez-vous économiques de la Méditerranée »

Marseille, 15 octobre 2011

« Processus des réformes au Maroc »

Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général, IRES

1. Le Maroc n'a pas attendu l'avènement du printemps arabe pour entreprendre de vastes chantiers de réformes. Dans les années 80, il a mis en œuvre un programme d'ajustement structurel qui a permis de rétablir les grands équilibres macroéconomiques du pays. Ce processus a ouvert la voie, durant les années 90, à de nombreuses réformes axées, entre autres, sur la modernisation du système financier et fiscal et sur l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire des affaires. De plus, la révision de la constitution en 1996 a permis l'instauration de l'alternance politique en 1998.
 2. A partir des années 2000, le Maroc a entrepris un processus de réconciliation nationale dans le but d'exhumer le passé pour mieux envisager l'avenir. Il a opéré d'importantes réformes relatives, notamment, au renforcement des droits de l'Homme, au code de la famille, à la maîtrise du champ religieux et à l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales. Le Maroc a engagé, également, la réalisation de plusieurs stratégies sectorielles et procédé à l'accélération des réformes sociales selon une optique qui met l'Homme au centre du processus de développement. Ainsi, il a lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain et a mené début 2010 une réflexion sur un modèle de régionalisation avancée, adapté aux spécificités marocaines.
- *****
3. La situation d'ensemble du Maroc est aujourd'hui suffisamment diagnostiquée. Les travaux conduits dans le cadre du Rapport « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives 2025 » ont permis d'identifier les nœuds de développement dont quatre sont des nœuds leviers du futur (gouvernance, développement territorial, emploi, accès au savoir). Le dépassement de ces nœuds a été jugé prioritaire pour permettre au pays de rompre avec le scénario tendanciel et d'envisager un avenir meilleur, à la hauteur de ses aspirations et de ses potentialités.



4. Dans le cadre de sa mission de veille stratégique et de ses programmes d'études, en l'occurrence le « Lien social », la « Compétitivité globale » et le « Changement climatique », l'Institut Royal des Etudes Stratégiques mène, depuis 2009, plusieurs travaux dont le but est d'approfondir l'analyse des grandes problématiques à fortes incidences sur la trajectoire de développement du Maroc et de proposer quelques orientations stratégiques, à même de concrétiser le futur souhaitable.
5. L'ensemble de ces travaux, qui sont conduits selon une vision globale et intégrée, ont permis de mettre en relief la nécessité pour le Maroc d'ajuster son modèle de développement, de manière à favoriser la cohésion sociale et la préservation du capital naturel, dans un contexte de démocratisation accélérée.

Faire de la démocratie un accélérateur du développement

- La nouvelle Constitution du Royaume, adoptée par référendum le 1^{er} juillet 2011, ouvre de grandes perspectives du fait que la démocratie pourrait s'ériger en tant que facteur clé de la croissance économique. Elle consacre l'irréversibilité des choix démocratiques, constitutionnalise la bonne gouvernance en prévoyant la création de nouvelles institutions, tout en élargissant les droits et libertés des citoyens, avec une priorité accrue en faveur des femmes et des jeunes.
- La nouvelle Constitution se base sur la séparation des pouvoirs, le renforcement des attributions du chef du gouvernement et la consolidation du rôle des partis politiques dans le cadre d'un pluralisme effectif. Dans sa dimension régionale, elle a prévu la mise en place des fondements d'une régionalisation avancée, en envisageant, entre autres, l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct.

Ajuster le modèle de développement, à travers :

- l'accélération de la transition du Maroc d'une société de liens à une société de droits, moyennant le renforcement de la confiance dans les institutions représentatives et l'atténuation des inégalités, notamment celles de capacités d'accès aux services de base, par le biais du renforcement des solidarités institutionnelles.
- la répartition équitable des fruits de la croissance et l'élargissement de la classe moyenne et ce, en vue de rendre le modèle de développement moins générateur d'inégalités en termes de revenus.

- la territorialisation des politiques publiques pour rendre les territoires maîtres de leur destin et renforcer leur contribution en matière de création d'emplois.
- l'accompagnement de la stratégie d'ouverture par des politiques structurelles, en mesure de renforcer les avantages compétitifs du pays et par un développement du marché intérieur et ce, dans le but d'atténuer les déséquilibres extérieurs.

Mettre en place une politique intégrée en faveur des jeunes

Etant à l'origine du printemps arabe et vu leur statut d'acteur des transformations sociales, les jeunes devraient être perçus, désormais, comme une opportunité de développement plutôt qu'une contrainte. La politique intégrée en faveur des jeunes devrait être axée sur :

- l'intégration de l'éducation, la formation et la vie active en un continuum pour préparer la transition entre l'école et le travail grâce à une meilleure adéquation éducation-formation/emploi et des mesures de soutien et de motivation des jeunes.
- le développement des sports, des loisirs et de la culture pour promouvoir la créativité et l'ouverture des jeunes sur le monde. Cela suppose le développement d'infrastructures culturelles, de loisirs et sportives de proximité, moyennant la mise en place d'un réseau national de maisons de la jeunesse et de la culture.
- le changement du regard qu'ont les jeunes sur la société, en rétablissant le lien politique et en consolidant l'intérêt de cette frange de la population pour la chose publique (réseaux sociaux importants totalisant 3 millions de facebookers marocains).
- l'accélération de la progression vers la « société du savoir » pour favoriser le développement du capital humain et en faire un facteur clé du renforcement de la compétitivité et de la cohésion sociale.